



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 23 septembre 2016

N° 2016-528

Convocation du 16 septembre 2016

Aujourd'hui vendredi 23 septembre 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Max GUICHARD, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Claude MELLIER, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alain SILVESTRE, M. Kévin SUBRENAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOYE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Daniel HICKEL
M. Jacques GUICHOUX à M. Michel VERNEJOUL
M. Jacques MANGON à M. Jacques BOUTEYRE
Mme Brigitte TERRAZA à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Dominique ALCALA à Mme Anne WALRYCK
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Thierry TRIJOULET
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Jean-Louis DAVID
Mme Chantal CHABBAT à M. Jean-Jacques BONNIN
M. Gérard CHAUSSET à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à Mme Elisabeth TOUTON
Mme Magali FRONZES à M. Philippe FRAILE MARTIN
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Dominique IRIART
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Patrick BOBET
M. Eric MARTIN à M. Franck RAYNAL
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Marie-Hélène VILLANOYE
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI
M. Serge TOURNERIE à Mme Christine BOST

EXCUSE(S) :

Monsieur Fabien ROBERT.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Patrick PUJOL à Mme Anne-Lise JACQUET à partir de 12h
Mme Claude MELLIER à Mme Léna BEAULIEU à partir de 12h10
Mme Andréa KISS à Mme Josiane ZAMBON à partir de 12h20
Mme Anne BREZILLON à M. Stéphan DELAUX à partir de 10h35
Mme Brigitte COLLET à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 12h15
M. Yohan DAVID à Mme Nathalie DELATTRE à partir de 11h30
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Maribel BERNARD à partir de 12h20
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à Mme Brigitte COLLET jusqu'à 11h15
Mme Anne-Marie LEMAIRE à Mme Frédérique LAPLACE à partir de 12h
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF jusqu'à 10h25
M. Michel POIGNONEC à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 11h45
M. Jacques PADIE à M. Max GUICHARD à partir de 12h

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jacques COLOMBIER jusqu'à 10h et à partir de 11h20

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 23 septembre 2016	Délibération
	Direction générale des Territoires Direction du développement et de l'aménagement - Pôle ter Bordeaux	N° 2016-528

Bordeaux - Projets de voirie sur différents chantiers - Rénovation générale - Confirmation de décision de faire

Monsieur Patrick PUJOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°2015/0332 du Conseil de Bordeaux Métropole, les élus ont autorisé la signature des contrats de codéveloppement 2015-2017.

Depuis l'avancement des projets permet de proposer la validation des jalons, confirmation de décision de faire concernant les projets suivants (cf. fiches jointes).

PROJET	JALON	ESTIMATION	IMPUTATION BUDGETAIRE	N°FICHE ACTION
Bordeaux – Requalification des rues Lalande et Magendie	confirmation de décision de faire	400 000,00 €	Budget principal chapitre 23 fonction 8220 - 2315	C030630072
Bordeaux – Espace public de l'îlot P5 sur la plaque portuaire	confirmation de décision de faire	613 728,12 €	Budget principal chapitre 23 – 2315 05 P006 0 015	C030330189

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5217-2,

VU les états et les fiches projet mis à la disposition des élus métropolitains,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE ces projets font l'objet d'avancement programmé des études,

DECIDE

Article unique : d'approuver l'ajustement pour ces projets avec la planification financière.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 septembre 2016

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 30 SEPTEMBRE 2016	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Patrick PUJOL
PUBLIÉ LE : 30 SEPTEMBRE 2016	

CONTRAT DE CO-DEVELOPPEMENT



COMMUNE DE BORDEAUX

Fiches Action CO DEV : C030630189

Espace public de l'ilot P5 sur la plaque portuaire

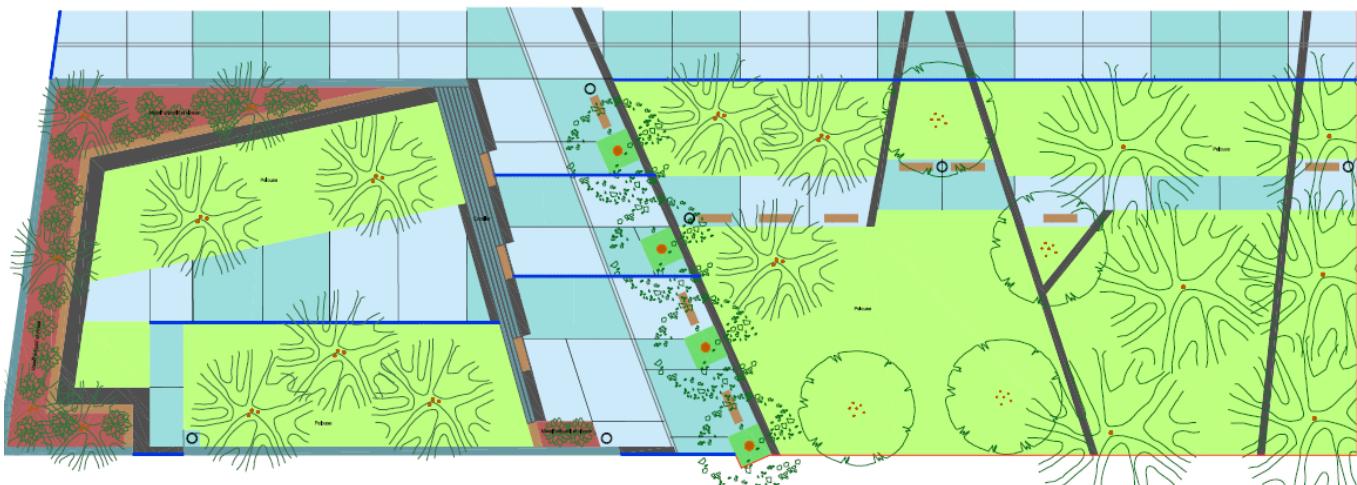
Confirmation de décision de faire

LOCALISATION DU PROJET :

L'îlot P5 se situent dans le 1^{er} canton de Bordeaux, dans le périmètre du PAE des Bassins à flot, sur la plaque portuaire entre le bassin n°1 et le boulevard Lucien Faure :



PLAN DU PROJET :



ELEMENTS DE PROGRAMME :

Le présent projet prend place dans le cadre du PAE des Bassins à flot. L'aménagement de cet espace public contigu au bâtiment de l'ilot P5, amène un îlot de verdure sur la plaque portuaire très minérale. Les étudiants de l'école située dans le bâtiment P5 ainsi que les promeneurs des Bassins à flot pourront ainsi bénéficier d'un endroit de pause et de détente à l'ombre des arbres. La différence altimétrique entre les bords du bassin n°1 et le boulevard Lucien Faure a permis d'aménager des espaces décalés, leur donnant ainsi un caractère plus confidentiel coté Lucien Faure. Une partie du financement est assuré à 30% par les participations versées par les promoteurs soit 153 432,03 € HT, une partie par le FIC à hauteur de 20% soit 94 752,96 € HT et l'autre partie par les financements Codev soit 263 255,11 € HT. Le montant total des aménagements de cet espace se monte à 511 440,10 € HT.

Montant du projet	613 728,12 euros TTC
Chef de Projet	Michel Gravelier
Chargé de projet	Arnaud Bergeres

IMPUTATION BUGETAIRE :

opération 05 P006 O015 nature analytique 2315 pour 613 728,12 €TTC



COMMUNE DE BORDEAUX

Fiches Action CODEV : C030630072

Les rues Lalande et Magendie Rénovation générale

Confirmation de décision de faire

LOCALISATION DU PROJET :

Les rues Lalande et Magendie sont des axes débouchant et reliant les places Pressensé et Mabit. Elles se situent dans le quartier Bordeaux Sud, dans le triangle dessiné par les cours Pasteur, Briand et la rue Paul Louis Lande.



ELEMENTS DE PROGRAMME :

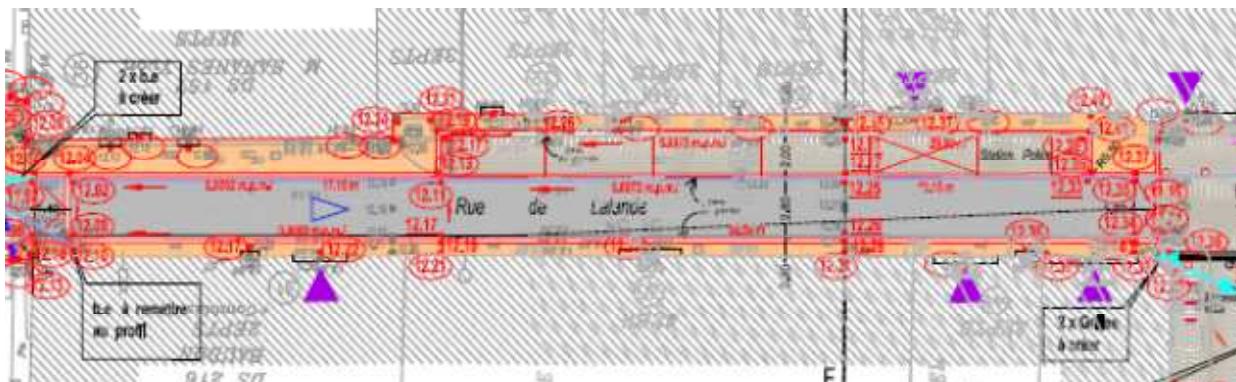
Les rues Lalande et Magendie desservent les places Pressensé et Mabit au cœur du secteur ancien dense. Les places sont déjà inscrites et financées sur l'opération du projet Re-Centres, et dans la fiche Codev C030630071.

Les rues Lalande et Magendie sont aménagées dans le cadre de l'aménagement des boucles modes doux, financée dans le cadre du Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) et inscrite au Codev 2015-2017.

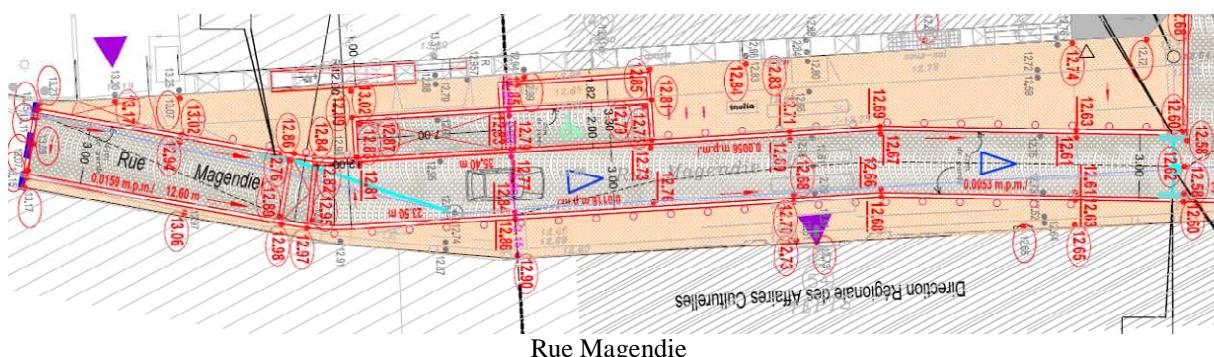
Il s'agit de rendre ces espaces, actuellement très occupés par la voiture, aux piétons et aux modes doux. Le confort des piétons et des modes doux sera amélioré. L'aménagement qualitatif contribuera à la valorisation du patrimoine bâti important du secteur.

Le coût de cette opération est estimé à 400 000 € TTC au total financés à 80% sur les crédits politique de la Ville et à 20% sur le FIC. Des subventions Anru sont attendues à hauteur de 60 000 €.

Les aménagements des rues Lalande et Magendie sont prévus en tranches conditionnelles du marché d'aménagement des places Pressensé et Mabit.



Rue de Lalande



Rue Magendie

Montant du projet	400 000 euros
Chef de Projet	Julie Samblat
Chargé de projet	Janic Redureau

IMPUTATION BUGETAIRE :

2315 23 8220 UE00 HC63 13 pour 400 000,00 € TTC